

## Règlement d'examen

<b>BTS Biotechnologies</b>			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
<b>Epreuves</b>	<b>Unités</b>	<b>Coef</b>	<b>Forme</b>	<b>Durée</b>	<b>Forme</b>	<b>durée</b>	<b>Forme</b>	<b>durée</b>
<b>E1 Mathématiques et Sciences physico-chimiques</b> Sous-épreuve de mathématiques Sous-épreuve de sciences physiques et chimiques		<b>2</b>		4h	<b>CCF</b>			<b>4h</b>
	<b>U11</b>	1	Ponctuelle écrite	2h	2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
	<b>U12</b>	1	Ponctuelle écrite	2h	2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
<b>E2 Biologie moléculaire et génie génétique</b>	<b>U2</b>	<b>1</b>	Ponctuelle écrite	2h	Ponctuelle écrite	2h	Ponctuelle écrite	<b>2h</b>
<b>E3 Biochimie structurale et fonctionnelle des protéines</b>	<b>U3</b>	<b>1</b>	Ponctuelle écrite	2h	<b>CCF</b> é situation d'évaluation		Ponctuelle écrite	<b>2h</b>
<b>E4 Biologie des procaryotes et des eucaryotes</b> Sous-épreuve de microbiologie et génie fermentaire Sous-épreuve de biologie cellulaire		<b>2</b>		4h	<b>CCF</b>			<b>4h</b>
	<b>U41</b>	1	Ponctuelle écrite	2h	2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
	<b>U42</b>	1	Ponctuelle écrite	2h	2 situations d'évaluation		Ponctuelle écrite	2h
<b>E5 Travaux pratiques de biotechnologies</b> Sous-épreuve de travaux pratiques de biologie moléculaire et de génie génétique Sous-épreuve de travaux pratiques de biochimie des protéines Sous-épreuve de travaux pratiques de microbiologie et de génie fermentaire Sous-épreuve de travaux pratiques de biologie cellulaire		<b>4</b>	<b>CCF</b>		<b>CCF</b>			<b>8h</b>
	<b>U51</b>	1	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	2h
	<b>U52</b>	1	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	2h
	<b>U53</b>	1	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	2h
	<b>U54</b>	1	2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation		Ponctuelle pratique	2h
<b>E6 Rapport de stage</b>	<b>U6</b>	<b>4</b>	Ponctuelle orale	50 min	<b>CCF</b> 1 situation d'évaluation		Ponctuelle orale	<b>50 min</b>
<b>Epreuve facultative : langue vivante étrangère</b>	<b>UF1</b>	<b>1*</b>	Ponctuelle orale	20 min	Ponctuelle orale		Ponctuelle orale	<b>20 min</b>

\* Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Remarque : Afin que le travail demandé à l'examen soit proche de situations vécues en milieu professionnel notamment sur le plan de l'organisation du travail et de la nature pluridisciplinaire des tâches correspondantes, les unités U51, U52, U53 et U54 seront regroupées dans un seul dossier de réalisation et le temps global accordé à leur mise en œuvre sera donc de 8 heures. Le travail demandé fera alors apparaître quatre types de questions se référant aux quatre unités évaluées.

Pour les candidats dispensés de certaines unités, si les activités correspondant à celles-ci sont nécessaires à la poursuite de l'épreuve, les réponses et les résultats attendus leur seront fournis et la durée de l'épreuve sera adaptée au travail à réaliser.